

CIBLE

Grèves

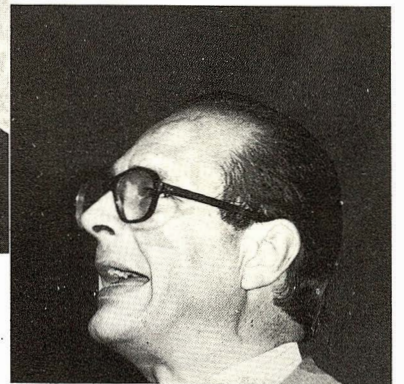
Au risque de mécontenter nos lecteurs fonctionnaires, il faut dire que l'amendement Lamassoure n'est pas, en lui-même, scandaleux. En période de difficultés économiques, et dans un secteur où la sécurité de l'emploi est garantie, on peut concevoir sans être réactionnaire que le montant d'une journée de salaire sera prélevé même si la durée de la grève est moindre.

La faiblesse de la mobilisation des fonctionnaires montre d'ailleurs qu'ils éprouvent quelque gêne à manifester sur un tel sujet. Le gouvernement et la majorité ont tort cependant de chercher à pousser plus loin leur avantage en lançant une offensive anti-syndicale. La rigueur peut se justifier en période de crise lorsqu'elle s'applique de manière équitable. Or, depuis le 16 mars, la droite a fait trop de cadeaux à ses clientèles électorales pour qu'on puisse croire à son souci de justice sociale.

Des expériences récentes ont montré que la provocation de l'adversaire et le mépris dans lequel on le tient exposent à de douloureux retours de bâton. Bonne rentrée, M. Chirac !

Nécrologie

La majorité en triste état !



Beurs

L'intégration nécessaire

(p. 6-7)

Économie

François Perroux

(p. 10)

M 2242 - 474 - 10,00 F



3792242010004 04740

Millénaire

L'avenir de la monarchie

Une organisation remarquable, une publicité importante et, comme première récompense un amphithéâtre bondé (600 personnes environ): d'entrée de jeu, le colloque préparé par les « Tribunes » de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris se présentait, sur le plan matériel, comme un beau succès.

Présidé par le comte de Paris, animé par Ivan Levaï, il réunissait Georgina Dufoix, ancien ministre, André Fontaine, directeur du Monde, François d'Aubert, député UDF, Georges Bordonove, l'historien des Rois qui ont fait la France et Bertrand Renouvin. Après que Xavier Bown eut présenté le thème du colloque, le Prince mit en évidence l'intérêt et la portée d'un sujet particulièrement suggestif *« puisqu'il indique un lien positif avec le passé, et une relation féconde entre le passé et l'avenir. Bien souvent, au contraire, le regard porté sur le passé est dénoncé comme réactionnaire, et la référence à une tradition comme un signe d'aveuglement et de fermeture au monde qui se fait. Il est vrai qu'aujourd'hui certains se réfugient dans la mythologie et dans le folklore, pour tenter d'échapper aux défis du monde moderne. Tout au long de ma vie politique, j'ai dénoncé ce culte du*

Mille ans d'histoire pour quel avenir ? Tel était le thème du débat organisé le 2 juin par l'Ecole Supérieure de Commerce et présidé par le comte de Paris.



■ Une rencontre impensable autrefois...

passé idéalisé, ce traditionalisme qui oublie que la véritable tradition est critique. La critique, au sens premier, c'est le discernement, qui s'exerce en toute liberté. Par rapport à notre héritage historique, il s'agit en effet de faire oeuvre critique, c'est-à-dire de discerner dans le passé ce qui est mort et de ce qui demeure vivant, transmissible et porteur d'avenir ».

Après avoir rappelé les grandes lignes du projet capétien, le prince termina son allocution en rappelant de quelle manière *« l'essentiel de notre projet millénaire et aujourd'hui repris et prolongé: nous avons, depuis 1958, retrouvé un Etat mieux assuré dans son indépendance, et une Constitution qui exprime les soucis d'arbitrage, de continuité et d'unité de la*



■ Un amphithéâtre bondé.

décision qui furent ceux de la tradition capétienne (...) et retrouvé le principe fondamental de notre action diplomatique, qui est notre indépendance militaire et politique à l'égard des empires de l'Est comme de l'Ouest ».

Le débat s'engagea sur cette réflexion initiale. Trop riche pour être résumé, il faut en dire simplement la très haute tenue. Point d'effets de tribune, point de polémique entre droite et gauche, entre républicains et monarchistes, mais un réel souci de poser clairement la question de la monarchie dans la France d'aujourd'hui. Concluant le colloque, le Prince constata qu'une telle rencontre eût été impensable voici trente ans.

La réception qui suivit permit au comte de Paris de nouer un long et amical dialogue avec les élèves de l'E.S.C.P. qui le retinrent tard dans la soirée.

Yves LANDEVENNI

royaliste

SOMMAIRE : p.2: L'avenir de la monarchie - p.3: Marseille-Fraternité - Néo arrisme ? - p.4: Comment peut-on être canadien ? - p.5: Conseil atlantique - p.6-7: Entretien avec Slimane Maacha - p.8: L'école à la maison - Van Gogh - p.9: Retour de Pologne - p.10: Hommage à François Perroux - p.12: L'état de la majorité

REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs 75001 Paris
Tel. : (1)42.97.42.57
Directeur de la pub. : Yvan AUMONT
Comm.Parit. 51700 -ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (55 F), 6 mois (105 F), un an (180 F), de soutien (300 F)*

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Manif

Marseille-fraternité

l'appel d'un collectif réunissant plusieurs centaines d'organisations, la manifestation du 13 juin entendait démentir la réputation xénophobe de Marseille.

Après la manifestation du Front national de mai dernier, à la veille de la fête « bleu-blanc-rouge » organisée dans le grand hall de la Foire de Marseille, une seule réponse était à apporter: dire, de la façon publique et pacifique, et aussi massivement que possible, le refus du racisme et de la xénophobie. Montrer, par un assemblage unitaire, que Marseille n'était pas submergée par la vague lepéniste. Seul le Parti communiste n'a pas compris cette nécessité de l'union puisque, contrairement à son attitude lors de la manifestation parisienne du 15 mars, il avait choisi de défiler sur la Canaille deux jours auparavant...

A cette notable et regrettable exception près, tous les partis et mouvements anti-xénophobes étaient présents dans les rues de Marseille le 13 juin: le Parti socialiste, toutes tendances locales confondues, la FEN, le FRAP, l'UNEF-ID, SOS-Racisme et, bien entendu, la Nouvelle Action royaliste dont la présence fut très commentée et vivement appréciée.

C'est là un premier succès pour l'association « Marseille-fraternité », qui devra être suivie par d'autres initiatives, plus clatantes encore, mais aussi par un travail quotidien d'explication. Car il faudra des années pour disqualifier les thèmes xénophobes. A ceux qui échouaient par excès d'optimisme, la fête « bleu-blanc-rouge » apportait un élément très clair. Culte de la personne d'un prétendu sauveur, exploitation idéologique mais terriblement efficace des peurs et des désirs d'exclusion, glorification spectaculaire d'un patriotisme mêlé

d'intégrisme religieux: à Marseille comme dans chacune de ses réunions publiques, Le Pen a rassemblé tous les ingrédients d'un national-populisme aussi séduisant que pervers.

En étant présents dans les manifestations et réunions contre la xénophobie, les royalistes marseillais n'ont fait que suivre une pratique ancienne et constante de notre mouvement



■ **Manifester le refus du racisme et de la xénophobie.** qui s'était par exemple affirmée, il y a quelques années, dans le combat contre la « Nouvelle Droite ». Moins que quiconque, la N.A.R. ne peut tolérer que les professionnels du patriotisme défigurent le visage de notre pays, et que les traditionalistes insultent sa véritable tradition.

Sylvie FERNOY

Solférino

Néo-barrisme ?

Comment va le Parti socialiste ? A en croire Chevènement, il végète tranquillement et ce ne sont pas les idées qui l'étouffent.

On peut adresser nombre de critiques à Jean-Pierre Chevènement et nous-mêmes avons souvent contesté le caractère illusoire de sa tentative de retour à la doctrine républicaine originelle. Mais l'ancien ministre socialiste manifeste, dans des domaines plus concrets, une réelle lucidité et il faut reconnaître qu'il sait, mieux que Michel Rocard, parler vrai.



■ **J.-P. Chevènement: un parler vrai au service d'une réelle lucidité.**

Cette lucidité et cette franchise se sont à nouveau exprimées lors d'un colloque de l'association Socialisme et République, tenu le 14 juin. « A moins d'un an de l'élection présidentielle, aucun projet cohérent et solide ne s'offre au pays », a déclaré Jean-Pierre Chevènement. Celui-ci ne visait pas seulement la majorité de

droite, mais aussi et plus particulièrement le Parti socialiste. Il est vrai que la Rue de Solférino somnole doucement depuis le 16 mars. Certes, les dirigeants socialistes dénoncent les erreurs du gouvernement, participent à des campagnes et préparent l'élection présidentielle. Mais nul ne connaît, hormis quelques slogans faciles, les objectifs de la principale formation du pays.

Pour Jean-Pierre Chevènement, il y a plus grave encore puisque le P.S. se contenterait de tenir un discours « néo-barriste » sur lequel il sera battu car « les électeurs préfèrent toujours l'original à la copie ». De fait, les critiques socialistes sont ponctuelles et souvent récupératrices. Pas d'analyse d'ensemble du prétendu libéralisme économique, pas de définition d'un projet industriel cohérent qui s'inspirerait de la tradition socialiste, et une extrême discrétion sur les réformes sociales à accomplir. Durement éprouvés par leur passage aux affaires, il semble que les socialistes se soient inclinés devant l'apologie de l'entreprise privée et aient succombé à la mode capitaliste.

Entre les excès prétentieux des années soixante-dix et la triste reddition que l'on constate aujourd'hui, il y avait sans doute une voie médiane et novatrice. Celle-ci peut encore être trouvée mais le temps passe terriblement vite et le Parti socialiste paie aujourd'hui son mépris ou son indifférence à l'égard de la nouvelle génération intellectuelle. La volonté de puissance ne suffit pas aux partis politiques: l'absence de projet les voue tôt ou tard au déclin.

B. LA RICHARDAIS

Nouvelle France

Comment peut-on être Canadien ?

Le Canada possède la particularité d'avoir pour chef la reine d'Angleterre (1) et d'être un pays fédéral, divisé en 10 provinces et 2 territoires. Les compétences du gouvernement d'Ottawa s'étendent aux Affaires étrangères, à la Défense, à la monnaie, au droit pénal, au Commerce, ainsi qu'aux Transports. Jusqu'en 1982, le *Canada Bill* dépendait de Londres. Il avait alors été rapatrié, assorti d'une charte des droits et libertés. René Lévesque, à l'époque premier ministre du Québec, s'y était opposé, mais plusieurs provinces anglophones qui, pour des raisons différentes (surtout financières), souhaitaient davantage d'autonomie, ne s'étaient ralliées qu'avec réticence.

L'accord constitutionnel intervenu entre M. Mulroney, premier ministre fédéral (conservateur), et les chefs des dix gouvernements provinciaux n'entrera pas en vigueur immédiatement: il devra au préalable être ratifié par toutes les assemblées législatives concernées ainsi que par le parlement fédéral. C'est dire qu'il fera encore, localement, l'objet de nombreuses discussions. L'entente intervenue, au prix d'importants compromis, ne constitue donc qu'une première étape. Celle-ci comporte quatre principaux points d'accord: réclamés par le Québec, ils ont dû être accordés aux neuf autres provinces.

Ces dernières auront un droit de regard dans la nomination des juges de la Cour Suprême (3 des 9 membres sont québécois).

Les provinces obtiendront des pouvoirs accrus en matière d'immigration (point important dans un pays officiellement bilingue).

Elles pourront demander des compensations financières lorsqu'elles décideront de ne pas

Accords historiques ou balkanisation ? Le principe de l'adhésion du Québec à la Constitution fédérale, survenu le 30 avril, a été suivi le 3 juin par un accord constitutionnel entre le pouvoir central et les gouvernements provinciaux.



■ M. Bourassa premier ministre du Québec.

participer à certains programmes fédéraux.

Enfin, elles disposeront d'un droit de veto pour toute modification constitutionnelle touchant les institutions fédérales.

Ces dispositions ne font pas l'unanimité. Un homme comme M. Trudeau, ancien premier ministre libéral, pourtant Québécois, parle de « jour sombre pour le Canada ». Il estime que le gouvernement fédéral sera réduit à l'impuissance et que le pays « finira par être gouverné par des eunuques ». Pour lui, cet accord favorise « les séparatistes québécois et ceux de l'Ouest anglophone ». M. Trudeau a également déclaré que « que le maintien d'un Canada uni relevait maintenant du rêve ». Il faut se rappeler que c'est sous le gouvernement de

M. Trudeau, que la Constitution canadienne a été rapatriée de Londres.

A l'opposée, M. Bourassa, premier ministre en titre de la Belle Province, insiste sur la reconnaissance officielle du fait que le Québec, « forme au sein du Canada une société distincte ». Il ressort en outre de l'accord que « l'Assemblée nationale et le gouvernement du Québec ont le rôle de protéger et de promouvoir le caractère distinct de la société québécoise ». Après l'échec du référendum de 1980 sur la souveraineté-association, René Lévesque posait précisément comme condition à un accord constitutionnel la reconnaissance de la spécificité québécoise à l'intérieur de l'ensemble canadien. Peut-être M. Mulroney « québécois » anglophone, était-il mieux placé que ses prédécesseurs pour reconnaître l'évidence.

M. Bourassa prend donc le pari qu'il sera possible au Québec d'accroître ses pouvoirs au sein de la Confédération et de cultiver sa différence. Ses adversaires du Parti Québécois sont d'un avis différent. Après le 10ème congrès national du P.Q., M. Pierre-Marc Jonhson a rappelé son opposition à l'entente récemment conclue tant que le Québec n'aura pas obtenu des pouvoirs supplémentaires et des garanties concrètes, notamment en matière linguistique. Le risque existe en effet que les tribunaux canadiens, en s'appuyant paradoxalement sur la Charte des droits et libertés, imposent à la province frondeuse un retour au bilinguisme qui ne peut que favoriser l'anglais.

Plus que sur les grandes déclarations de principes, c'est sur l'application quotidienne de mesures concrètes que se joue l'avenir des six millions de francophones d'Amérique du Nord. Une volonté farouche leur a permis de conserver contre vents et marées, leur identité jusqu'à ce jour. Elle demeure leur seule garantie pour demain.

Alain SOLAR

(1) cf. « La plus grande monarchie du monde », in « Royaliste » n°394, décembre 1984.

SAINT-PIERRE et MIQUELON

A quelques 25 km des côtes de Terre-Neuve, la France est présente sur deux rochers battus par les vents. Saint-Pierre et Miquelon sont deux îles (242 km² en tout) qui constituent le dernier reste des possessions françaises d'Amérique du Nord après le traité de 1763. Elles sont aujourd'hui peuplées de 6.500 habitants, descendants de Bretons, Normands, Basques et Acadiens. Son organisation administrative est passée du statut de territoire d'outre-mer à celui de département, puis en 1985, de collectivité territoriale. L'économie est animée principalement par la pêche, artisanale ou industrielle, et un peu par le tourisme. En 1985, les prises de chalutiers représentaient 12.200 tonnes - la même année, le total d'importations s'élevait à 358,3 millions de F, contre 147,4 pour les exportations.

C'est dire l'importance de la délimitation de la zone économique exclusive que la France et le Canada - en conflit ouvert - veulent fixer à 200 milles au large de leurs côtes. Depuis le mois de mars, Ottawa, sous prétexte de quotas de pêche non respectés (mais fixés unilatéralement par le Canada dans la zone contestée, tente d'asphyxier les deux îles en interdisant l'accès de ses ports aux chalutiers français. Le recours à un arbitrage international est prévu pour résoudre le conflit.

Mais notre pays se doit de défendre les intérêts de Saint-Pierre et Miquelon avec la même vigueur que celle déployée par le Canada pour veiller sur ceux de sa frondeuse province anglophone (Terre-Neuve n'a adhéré à la Confédération qu'en 1949).

Défense

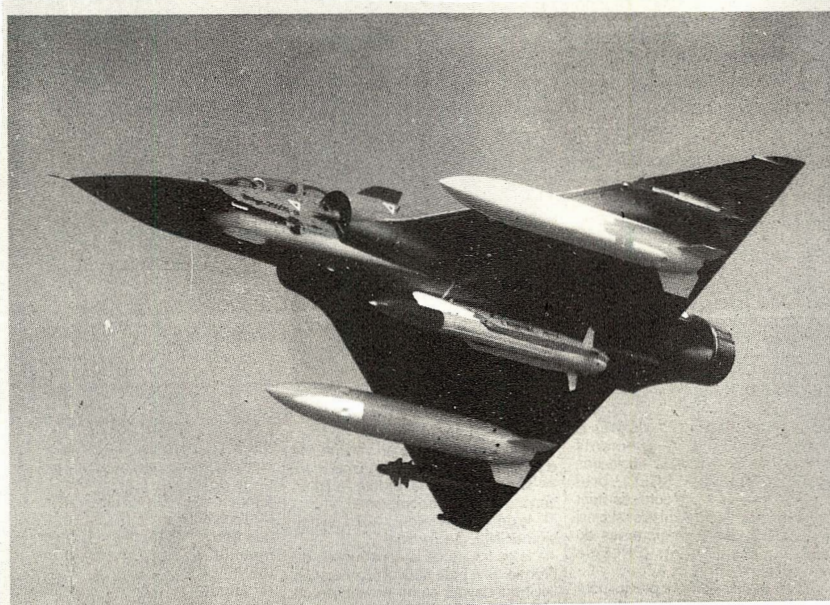
Que faisons-nous au conseil atlantique ?

es ministres des Affaires étrangères des seize pays membres de l'Alliance atlantique se sont réunis les 11-12 juin à Reykjavik dans cet arctique où le soleil ne se couche jamais. Sur les deux sujets évoqués, la double option de la reprise des négociations sur la réduction des forces conventionnelles en Europe, la France était en pratique la seule interlocutrice des États-Unis. Les autres étaient soit d'accord d'avance, soit impuissants à intervenir sur la décision. L'Allemagne était dans ce dernier cas. La France se trouvait donc être la seule force de résistance alors que, du fait de sa situation, elle n'était pas engagée par les résolutions du Conseil. Elle n'est pas un pays de déploiement des troupes et des missiles de croisière dont la suppression est prévue. Elle n'appartient pas à l'organisation militaire intégrée, donc elle ne participe pas aux négociations de Vienne sur les réductions des forces au centre de l'Europe (M.B.F.R.). On peut demander pourquoi nous ne devons nous rendre à Reykjavik et pourquoi nous devons poser notre signature au bas d'un communiqué final qualifié de « quasi-historique » puisqu'il nous engagerait sur la voie d'un désarmement général.

Si l'on suit l'accord américano-soviétique, il n'y aurait plus en Europe que des forces nucléaires stratégiques française et britannique; en ce qui concerne les forces conventionnelles et le nucléaire tactique (encore que ce second point demeure flou), la négociation s'engagerait de bloc à bloc, l'idée étant pour les Américains de ménager leur engagement à terme de la défense conventionnelle de l'Europe.

L'alternative qui s'offrirait à la France serait soit d'étendre à l'Europe de l'Ouest son « parapluie » nucléaire, soit de

Les négociations en cours sur le désarmement présentent des dangers pour la situation militaire et politique de la France.



■ *Mirage 2000N armé de missiles moyenne portée.*

ramener ses forces conventionnelles sur son sol et les transformer en forces d'auto-défense. Nous tenons en effet pour exclu que la France s'associe à ce stade au désarmement nucléaire, ou qu'elle rejoigne une organisation militaire intégrée, même européenne qui ne serait qu'un fauxsemblant techniquement et politiquement.

Enumérer ces perspectives explique que nous ne puissions nous laisser mettre devant le fait accompli. Comme toujours, comme au temps du général de Gaulle, nous sommes sur le chemin de crête. Nous refusons les alternatives dans lesquelles on veut nous enfermer. Nous refusons d'être acculés à ne pas moderniser notre force de frappe, mais nous ne voyons pas comment nous sanctuariserions l'Allemagne jusqu'à l'Elbe exclusivement (ce qui irait à l'encontre de la volonté allemande de rapprochement entre RFA et RDA). Nous refusons

d'avoir à prendre parti dans une éventuelle « bataille de l'avant » qui est, pour nous, la négation de la dissuasion et qui nous ferait rentrer dans l'OTAN ou une néo-CED, mais nous ne nous voyons pas devenir une Suisse ou une Suède, voire une Yougoslavie.

Pour défendre notre conception de la Défense et des relations Est-Ouest, nous devons disputer aux Américains la prédominance

exclusive qu'ils s'étaient réservée au sein de l'Alliance Atlantique. C'est notre seule porte de sortie: par en haut ! Il existe en effet une autre dialectique entre la force de frappe française, la britannique, et le « parapluie » nucléaire américain. Il existe une autre dialectique entre les deux blocs (OTAN et pacte de Varsovie) et l'Europe qui ne se réduit pas à ceux-ci. On peut ironiser: après en avoir parlé à sept (les sept de l'UEO qui ne sont pas les sept industrialisés de Venise), et s'être concertés à quatre (France, G.-B., E.-U et Allemagne), les seize de l'OTAN ont disputé de savoir s'il valait mieux parler à 23 (les membres des deux blocs) qu'à 35 (les membres de la C.S.C.E.) ! Byzantinisme ? Pourquoi un tel souci des « neutres » ? Non, il s'agit de l'essentiel: veut-on se situer dans une logique militaire ou une logique politique ? La France a su se donner les moyens (militaires) pour qu'au moins la question fût posée. Lui donner la réponse qui convient passe par une réforme de l'Alliance comme de Gaulle l'avait vu et réclamé dès 1958. Que faisons-nous d'autre au Conseil Atlantique ?

Yves LA MARCK

demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part.**

Nom:

Prénom:

Date de naissance : Profession :

Adresse:

désire recevoir **sans engagement de ma part** une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :

«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Slimane Maacha :

«Les jeunes beurs dans la vie soci politique du

Royaliste: Quels problèmes particuliers se posent aux jeunes maghrébins résidant en France et qui souhaitent acquérir la nationalité française ?

Slimane Maacha: Les jeunes d'origine marocaine ou tunisienne peuvent devenir français - au même titre que les Espagnols ou les Turcs... - principalement en raison de leur naissance et de leur résidence en France. C'est l'article 44 du Code de la Nationalité: *Tout individu né en France de parents étrangers acquiert la nationalité française à sa majorité si, à cette date, il a en France sa résidence, etc.* Il peut cependant décliner cette qualité ou le gouvernement la lui refuser.

Le beur d'origine algérienne né après 1962* en France se trouve dans le cas de l'article 23 du code de la nationalité: *Est Français l'enfant légitime ou naturel, né en France lorsque l'un de ses parents au moins y est lui-même né* (ses parents, nés en Algérie avant l'indépendance, sont bien nés sur un territoire français)*. Il est donc Français de naissance et n'a aucune démarche particulière à accomplir.

S'il veut être Algérien, il doit faire un choix de renonciation à la nationalité française. En pratique le jeune «beur» se voit proposer par l'administration, au moment de l'inscription pour le service militaire, un document à remplir lui demandant s'il renonce à la nationalité française.

Slimane MAACHA

Né en Algérie en 1955, Slimane Maacha y fit des études d'ingénieur. Résidant en France depuis 1980, il y a obtenu une maîtrise en Sciences économiques et exerce maintenant la profession d'agent commercial.

Il a acquis la nationalité française par son mariage en 1983 et est père de deux petites filles.

Il est un des responsables de l'association France-Plus.

Royaliste: Dans ce cas, c'est l'administration qui prend l'initiative. Mais cette question n'a-t-elle pas déjà effleuré les jeunes concernés ?

S.M. En général non. Ils ne se posent pas la question. Il y en a beaucoup qui ne savent même pas leur nationalité exacte. Pour eux, ils sont en France, ils vivent en France, un point c'est tout. C'est seulement depuis qu'on parle de réformer le code de la nationalité, qu'ils prennent conscience du problème.

Royaliste: Dans quelles proportions ce choix s'effectue-t-il ?

S.M.: On ne peut pas le savoir. Les chiffres n'existent pas. Et quand bien même ils existeraient ils ne correspondraient à rien. Il y les jeunes qui, ne sachant pas qu'ils sont Français de naissance, effectuent des démarches pour avoir une carte de résident. Parallèlement, il y en a d'autres qui ne remplissent pas toutes les conditions pour être automatiquement Français et qui l'ignorent.

Royaliste: Quels sont ceux qui exercent leur faculté de renoncer à la citoyenneté française ?

S.M. En général une telle décision est le résultat de fortes pressions familiales sous l'influence des représentants des autorités des pays d'origine, notamment par le biais des «amicales». Le droit algérien n'admet pas qu'on puisse perdre la citoyenneté algérienne (sauf pour les femmes qui épousent des étrangers...). Les autorités algériennes tentent de convaincre ces jeunes qu'ils doivent faire leur service militaire dans leur pays.

En revenant en France après ce service, les jeunes beurs estiment avoir payé leur tribut à la communauté, aux parents. Ils n'ont plus rien à se reprocher.



■ Jeunes «beurs»: leur culture transmise par leurs parents et d'

Royaliste: Il y aurait donc une contradiction d'intérêt entre des Etats, voulant chacun récupérer ces jeunes ?

S.M.: Quand on présente l'immigré, ou prétendu tel, comme une personne partagée entre deux cultures, c'est faux pour ce qui concerne les jeunes. En réalité ces derniers sont tiraillés par deux gouvernements qui les utilisent comme des otages. L'Algérie dit vouloir récupérer ses émigrés, ainsi que leurs enfants, mais dans la pratique elle ne le peut pas. Lorsqu'un jeune Français d'origine algérienne va en Algérie, il subit les mêmes humiliations qu'en France. Il est perçu là-bas comme un étranger. Comme on dit vulgairement, est assis le cul entre deux chaises. Cela seulement en théorie, car à la vérité il n'y a pas de chaise du tout, les deux pays le rejettent. Il ne faut pas nier la responsabilité des pays d'origine.

Depuis deux mois nous menons ici une réflexion sur la nationalité. Pour contrer les sentiments xénophobes partagés par un électorat qui dépasse largement celui de M. Le Pen, il nous a paru plus utile -plutôt que de procéder par invectives- de poser les bonnes questions et de rechercher les véritables réponses. En conclusion provisoire de cette enquête, nous avons été interroger un des responsables de France-Plus, sur les jeunes d'origine maghrébine, en âge de voter, qui représentent une communauté de près d'un million et demi de personnes.

vent s'installer e, économique et ays»



un mélange de ce qui leur a été
ont appris à l'école.

Royaliste: Culturellement, le jeune «beur algérien» se sent plus proche de la France ou de l'Algérie ?

S.M.: Sa culture est un mixte de ce qui lui a été transmis par ses parents et de ce qu'il a appris ou fait en France, à l'école, dans la rue... Je ne crois pas qu'il y ait plusieurs cultures qui se superposent. Il n'y en a qu'une qui est le fruit d'un certain nombre de mixages. Mais bien entendu la culture française domine si l'on s'en tient au mode de vie. Un jeune «beur» parachuté à Alger, Tanger ou Tunis, est beaucoup plus déplacé que dans n'importe quel coin de France.

D'où la nécessité pour nous de dénoncer ce mythe du retour savamment entretenu par les Amicales, d'ailleurs soutenues en cela par un certain nombre d'associations de gauche en France. On peut parler du retour des parents, mais comment envisager le retour de ceux qui ne sont jamais partis et qui ont toujours vécu en France. Le rôle

de FRANCE PLUS est de les aider à s'installer effectivement dans la vie sociale, économique, politique du pays, à ne plus s'identifier à une problématique externe. Nous ne rejetons pas pour autant ceux qui veulent retourner aux sources d'inspiration de leurs parents mais il faut que les choses soient claires. Nous sommes partisans d'un contrat clair entre ces jeunes et l'Etat français. Ils doivent être considérés comme des citoyens à part entière, et de leur côté, ils doivent assumer leur responsabilité de citoyen. Par ailleurs nous combattons également pour l'intégration des «harkis» et de leurs enfants, rejetés par leur pays d'origine et par la gauche parce qu'ils auraient trahi, et oubliés par la France depuis 1962.

Royaliste: Que pensez-vous de l'obstacle que pose l'Islam à l'intégration ?

S.M.: Cela me fait beaucoup rire. L'Etat français est-il laïc ou non ? Bien sûr il y a le phénomène de l'intégrisme. Mais celui-ci n'est pas propre à l'Islam. Il y a des intégristes chez les catholiques. Mais surtout l'intégrisme musulman peut être comparé au développement des sectes qui sont un recours pour les laissés-pour-compte des sociétés occidentales.

Il est donc effectivement possible que dans les cités s'installent des «barbus» comme on en voit beaucoup en Iran. Mais pour l'instant, nous n'en sommes pas là, et il faut bien voir que ceux qui en pâtiraient le plus ne seraient pas les Français, mais les jeunes musulmans. Enfin, nous aimerions que l'Etat français prenne ses responsabilités. Comment ? Il y a une représentation de la communauté musulmane française: la Mosquée de Paris. Et à quel titre l'Algérie nomme-t-elle le recteur de la Mosquée de Paris ? Nous avons interrogé M. Chalandon à

ce sujet. La France est une démocratie et la laïcité y est de rigueur. N'est-ce pas aux pratiquants d'élire leur représentant ? Pourquoi, sinon, ne pas laisser Kadhafi ou Khomeiny nommer le recteur ? C'est la même chose pour le Fond d'Action Sociale** au sein duquel siègent des représentants de l'Etat, des syndicats et des partis politiques français, mais aussi des représentants des pays d'origine. Cela ne nous semble pas normal car les principaux intéressés eux n'y siègent pas. Il faut couper les liens ombilicaux avec les pays d'origine qui utilisent ces places comme moyen de pression. La France doit assurer son intégrité à tous les niveaux.

Royaliste: Certains, qui mettent le Service National très haut, posent la question de la loyauté des jeunes beurs qui vont faire leur service militaire en Algérie, et trouvent l'accord signé en 1984 par Mauroy dommageable...

S.M.: Il ne faut pas exagérer. D'abord, peut-on garantir la loyauté de tous les Français ? Ensuite les guerres de demain ne seront pas faites par des fantassins. L'accord de 1984 est le seul à être dénoncé alors qu'il y en a eu onze auparavant, le premier ayant été signé avec l'Uruguay dans les années 20.

En fait cela va peut-être dans le sens de la campagne «Etre français ça se mérite». Comme on ne sait pas pourquoi M. Le Pen ou M. Gaudin serait plus français que moi, on sacralise l'espèce d'examen de passage que constituerait le Service. Or nous sommes tous français en vertu d'un article du code de la nationalité. Eux comme moi ! Eux par l'article 17, moi par l'article 23, 37 ou 52. Et vis-à-vis de la loi nous sommes tous égaux. C'est le seul terrain où nous acceptons de nous placer, celui du droit.



COLLECTIF POUR LES DROITS CIVILES
TEL. 42 78 44 78 — 47 30 26 26

Pour conclure je dirai que la France est un magma perpétuel. Il faut sortir du débat sur le multiculturalisme. Il n'y a qu'une culture constituée de différentes strates, il n'y en a qu'une: elle est diverse !

Quant à parler de pluri-ethnie cela revient à polariser le débat sur des idées vides de sens. Pendant que certains se regardent le nombril ils oublient d'assumer leur citoyenneté. C'est ce que nous voulons éviter afin que chacun se sente concerné par le respect des règles démocratiques du pays.

propos recueillis
par Nicolas Palumbo

* Les personnes nées en Algérie avant 1962 et qui n'ont pas actuellement la nationalité française peuvent faire les démarches de «réintégration» qui sont, dans les faits, celle d'une «naturalisation» pure et simple.
** Alimenté par les excédents des cotisations des émigrés.

FRANCE PLUS

L'association FRANCE PLUS est née en juin 1985. Un de ses buts principaux est l'intégration politique des immigrés de la deuxième génération et des enfants d'anciens harkis.

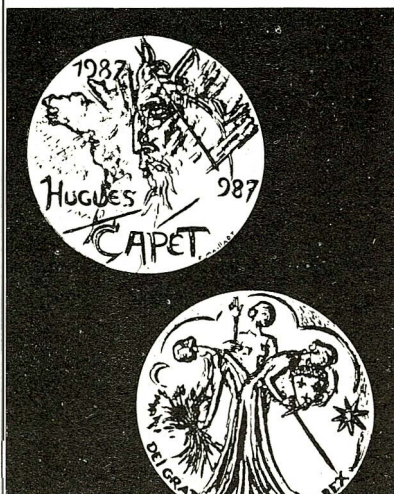
En 1985, elle s'est manifestée par une vigoureuse campagne pour l'inscription des jeunes «beurs» sur les listes électorales. Cette campagne qu'elle poursuit actuellement, a pour but d'insérer les jeunes Français issus de l'immigration dans le jeu politique: «Quand l'homme politique pensera à nous en prenant une décision ou en prononçant un discours nous aurons déjà remporté victoire contre le racisme».

Son président national Areski Dahmani s'est exprimé en novembre dernier dans nos colonnes (voir «Royaliste» n°458).

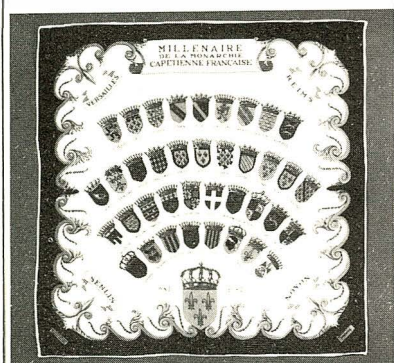
FRANCE PLUS
67 rue de Dunkerque
75009 Paris
Tel.: 48.74.21.03

SOUVENIRS DU
MILLENAIRE

La médaille officielle en bronze.
Diamètre 81 mm. Tirage limité à
1000 ex.



Le foulard en twill de soie (90cm
x 90cm)



BON DE COMMANDE

NOM:

Prénom:

Adresse:

commande la médaille du millé-
naire en bronze (prix franco
250 F)

commande le foulard du millé-
naire (prix franco 405 F)

ROYALISTE
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
C.C.P. 18 104 06 N Paris

Enfance

L'école à la maison

Peut-on éduquer ses enfants soi-même ? Ce serait une provocation quand on voit la part représentée dans le budget national par l'Education. Et pourtant...

Au moment des grandes vacances, certains parents se retrouvent face à leur progéniture avec des responsabilités dont ils n'ont pas l'habitude et qui les troublent. Sans l'école, maternelle ou primaire, il faut « occuper » les enfants. Tant qu'il ne s'agit que des loisirs cela va encore. Mais quand les parents voudraient rattrapper le temps perdu à l'école, ou bien encore préparer la rentrée ? Devoirs de vacances, plongée dans les programmes scolaires, lecture, grammaire, calcul, etc.: éternement, vacances plus ou moins gâchées pour les enfants. Tout cela vous connaissez et vous n' imaginez pas que c'est dans « Royaliste » que vous allez trouver la solution miracle. En revanche nous pouvons vous conseiller un livre qui va peut-être vous sidérer et vous redonner le moral. C'est le témoignage d'une mère qui a décidé de prendre la responsabilité complète de ses deux filles, de la naissance à l'entrée en sixième. Une jeune femme normale, sans formation spécialisée, sans moyens financiers extraordinaires. L'expérience, pour n'être pas complètement isolée, est plutôt rare et suscite de multiples réserves de la part de l'entourage qui s'inquiétait légitimement pour l'avenir des fillettes. Or, si on la juge à la bonne intégration de celles-ci au système scolaire normal à partir de la sixième, l'expérience n'est pas condamnable, loin de là. Et si on la juge à l'épanouissement manifeste de la mère, elle semble plutôt recommandable: un enthousiasme un peu naïf bien sûr, avec des côtés émouvants, mais qui au total met de bonne humeur. Voilà une histoire

vraie pour rêver à ce qu'auraient pu, à ce que pourraient être vos relations familiales. A lire cet été pendant que vous aurez laissé vos gosses dans la pièce à côté avec une plâtrée d'opérations à faire, ou une récitation à apprendre.

Annette DELRANCK

Marie-Lydia Lazinier, J'ai dit non à l'école, Retz, 127 p.: 79 F franco.



Images

Van Gogh

On joue en ce moment au Tourtour « Nous, Théo et Vincent Van Gogh », réalisation de Jean Menaud*. La pièce est à deux personnages, les frères Van Gogh, joués par Michel Derville (Théo), comédien à la voix chaude, au timbre riche et à la diction parfaite et par Jean Menaud lui-même (Vincent, le peintre).

Le destin des deux hommes qui s'accomplit au fur et à mesure que le spectacle se déroule n'est pas une action dramatique construite par l'interaction des personnages de la pièce comme dans tout spectacle proprement dramatique. Non, ici, c'est le déroulement même du destin interne de chacun des protagonistes qui est montré. La violence sourde, l'exaltation du peintre alternent avec la sobriété et la maîtrise de son frère toute mêlée cependant d'intensité intérieure.

Le texte qui a servi pour le spectacle part des 652 lettres de Vincent et des 41 autres de Théo. Il ne s'agit aucunement

d'un « montage » mais plutôt d'un spectacle situationnel qui démarre après la mort violente de Vincent qui s'est tiré une balle de revolver dans le cœur. Des scènes brèves accompagnent des dialogues courts et des « flash-back ». Tout y est incisif, surprenant et l'on retient son souffle tant on est pris par les jeux de scènes et les paroles.

Les éclairages constamment mobiles donnent à l'atmosphère une densité étonnante. La lumière se focalise soudain sur un soleil jaune d'or tel un tournesol géant tiré d'un tableau du peintre. Quant au côté gestuel, encore une des merveilleuses « inventions » de Jean Menaud, les mains des deux hommes comme dans un théâtre d'ombres par moment jouent à se frapper telles des instruments de musique ou plus simplement des arabesques dans l'espace.

Angèle de RADKOWSKI

* qui nous a déjà donné l'an dernier, en reprise, son étonnant « Vie et mort de Pier Paolo Pasolini ».

Retour de Pologne

Gérard Leclerc



Le socialisme, disait Staline, va à la Pologne comme une selle sur une vache. C'est dire qu'il y a trente-cinq ans déjà, le petit père des peuples reconnaissait l'échec du communisme dans ce pays indomptable. Au vrai, le succès du système n'aurait abouti qu'à briser un peuple, dissocier une société. C'est ce qui est arrivé souvent, malheureusement, à l'Est. Si la Pologne a résisté, nous en savons les raisons. Je les connaissais, mais faute d'avoir de mes yeux vu la réalité vivante, je me fiaais, comme tout un chacun, aux témoignages des uns et des autres. Maintenant que j'ai, enfin, traversé ce pays étonnant, je puis à mon tour attester de la stupéfiante vérité d'un pays tant de fois persécuté et toujours reviviscant.

Le passage par l'Allemagne de l'Est constitue une contre-épreuve presque indispensable, même si les voyageurs en transit sont condamnés à suivre une autoroute, sans possibilité de visiter les villages et les villes d'alentour. Ce qui vous est montré atteste de l'emprise du régime et du parti, et d'une tristesse qui semble recouvrir les êtres et les choses. Le passage de la frontière polonaise, toujours long, ouvre à un autre monde. La campagne est plus avenante, avec ses petites propriétés (contrairement à la RDA où les terres ont été collectivisées, ici elle appartient encore à 80% aux paysans), ses croix et ses statues de la Vierge sans cesse fleuries. Et puis, nous tombons dans un pays qui reçoit dans quelques heures le plus illustre de ses fils. Impossible de l'ignorer dès le premier village abordé. Partout les couleurs pontificales se mêlent aux couleurs mariales et à celles de la Pologne. Aux fenêtres des maisons, le portrait du pape et l'icône de Czestochowa sont en évidence.

Non prévenus, nous pourrions nous tromper. Pour le moment, la milice n'est guère apparente et la tenue des gens rencontrés nous ferait oublier un instant les privations et les restrictions endurées. Si nous étions venus en hiver, nous aurions saisis du premier coup d'œil l'absence des vêtements chauds, les difficultés de chauffage et la situation de pénurie générale nous aurait frappés. La clémence de la saison donne à la Pologne son visage le plus riant et nous avons le sentiment de nous enfoncer dans un pays qui va vivre des heures exceptionnelles.

La messe de la Pentecôte à Nowa Huta nous fait franchir un nouveau pas. Nous sommes dans une des plus célèbres églises du pays, construite de la main des travailleurs, à un endroit dont le régime communiste voulait faire le symbole même de la cité socialiste sans Dieu. Il fallut des années de lutte pour construire pierre par pierre cet édifice qui ressemble un peu à Ronchamp édifée par Le Corbusier. Le style futuriste s'harmonise avec l'art religieux et même la piété la plus traditionnelle. Nous sommes dans une ville qui connaît des records de pratique religieuse (de l'ordre de 80%). L'église a été construite pour que le maximum de fidèles puisse entrer: du sous-sol, du rez-de-chaussée, d'une vaste tribune qui couvre la moitié de l'espace, on peut suivre la messe. Cela ne suffit pas, puisqu'il y a encore beaucoup de monde dehors. Et les offices se suivent d'heure en heure. Il y a maintenant cinq paroisses à Nova Huta, et la cinquième église sort de terre. Les fidèles n'ont pas attendu la pose du toit pour y venir le dimanche. Dans certains endroits où il n'y a pas encore d'églises (les banlieues des villes) on assiste à la messe en plein air, hiver comme été.

Dans ma moisson d'images collectées une semaine durant, il me faut choisir. Le pèlerinage sur la tombe du Père Jerzy Popieluszko compte parmi mes impressions les plus fortes. Cette église Saint-Stanislas à la périphérie de Varsovie constitue une sorte d'espace interdit, du moins pour le régime, qui est obligé d'y tolérer la procession continue des fidèles qui viennent prier celui que toute la Pologne a déjà canonisé. Sur les grilles de l'enclos qui entoure le sanctuaire, les banderoles de Solidarnosc restent accrochées sans que la milice puisse les retirer, alors qu'elles sont strictement interdites sur tout le territoire. Moment de grande émotion: au moment où nous nous approchons de la tombe, un couple de vieux paysans est déjà agenouillé en prières. Ce sont les parents de Jerzy Popieluszko. Ils tiendront à assister à la messe de notre groupe, célébrée par deux prêtres français, dont le Père Jean-Yves Riocreux, ancien curé de la cathédrale de Nouméa. Une garde formée des ouvriers dont le Père Jerzy avait été nommé l'aumônier par le cardinal Wyszynski assure la surveillance jour et nuit. Nous sommes au cœur du paradoxe polonais. L'Etat communiste n'a pu entamer la force de l'Eglise catholique et celle-ci secrète une force d'opposition dont le fer de lance est justement constitué de l'élite des travailleurs.

Je ne dis pas que cette Eglise soit sans problème, que son épiscopat soit toujours uni dans son attitude face à Solidarnosc et face au régime. Il est certain que la nouvelle génération, désespérée par la stagnation de la situation politique et attirée par notre bien-être, sombre souvent dans la drogue ou est de plus en plus tentée par la fuite hors du pays. Jean-Paul II, bien conscient du drame, a donné en exemple aux jeunes de Gdansk l'héroïsme des défenseurs de Westerplatte qui résistèrent jusqu'à la mort aux premières heures de la guerre mondiale. Mais l'Eglise polonaise, face à ce défi redoutable, a des atouts que nous ne possédons plus: un clergé et des ordres religieux jeunes, des séminaires trop petits, des paroisses vivantes, et une véritable société civile qui se reconnaît dans une culture irréductiblement nationale et religieuse. Par ailleurs, ce catholicisme est plein de ressources et de créativité. Il attire les intellectuels et il est le dernier refuge de l'art. Les artistes, même non chrétiens, fuient les galeries officielles, pour se réfugier dans les églises qui accueillent très souvent des expositions.

Dernière image choisie de ce trop rapide récit: la messe de Gdansk avec Jean-Paul II. Nous savions que ce serait l'étape centrale du voyage pontifical. Mêlés au million et demi de fidèles qui se pressaient sur l'ancien aéroport de Zaspà, nous avons assisté à la plus étonnante démonstration de foi et d'affirmation tranquille des droits de l'humanité créée à l'image de son créateur. Dans ce vaste espace bordé de H.L.M., une sorte de super-Sarcelles, les travailleurs des chantiers Lénine de Gdansk se voyaient confirmés à la face du monde, dans la légitimité de leur combat et le caractère exemplaire de leur inspiration. Ce que Walesa et ses compagnons avaient fait prévaloir, c'était la vocation des travailleurs à la cocréation et la corresponsabilité. C'était aussi, contre l'idéologie de la lutte des classes, une conception de la justice ouverte à l'amour, au don suprême. Au-dessus de l'immense podium constitué en forme de bateau, trois croix constituaient l'exacte réplique au monument aux morts de 1970 où le Pape avait prié, aux portes des chantiers navals. En ces instants, toute la Pologne se ressaisissait dans son espérance indomptée.

Gérard LECLERC

Cénotaphe

Hommage à François Perroux

Avec la mort de François Perroux, survenue au début de ce mois, disparaît à la fois un royaliste convaincu et un économiste de renommée mondiale. Nous avons été interroger François Denoël, qui fut son proche collaborateur pendant dix-huit ans, afin de mieux cerner l'importance de son œuvre.

Royaliste: Dans sa façon d'aborder la science économique, qu'est-ce qui le distingue le plus de ses prédécesseurs... et de ses successeurs ?

François Denoël: François Perroux fut ce qu'il est convenu d'appeler un hétérodoxe par rapport aux courants dominants de la pensée économique passée ou présente. Hétérodoxe parce que créateur. Sa réflexion s'est toujours déployée au contact intime des grands classiques et de la recherche économique de son époque; mais attentif, au nom même de l'exigence scientifique, à tenir le compte le plus grand de l'expérience des faits économiques (ce qu'il désignait par le «réel-réel»), il confrontait en permanence les modèles proposés à cette expérience. Cela le conduisait fréquemment à critiquer non «l'abstraction» des théories économiques mais leur caractère réducteur et mécaniciste. Aussi, à la différence de beaucoup de ses contemporains, refusait-il de considérer l'économie comme une science. S'il parlait de «savoir scientifiquement contrôlé» c'était pour marquer que si la recherche économique a un objet propre et des méthodes (mathématiques notamment) qui permettent un contrôle continu, son axiomatisation diffère de celle des mathématiques et son expérimentation est d'une nature autre que celle des sciences expérimentales.

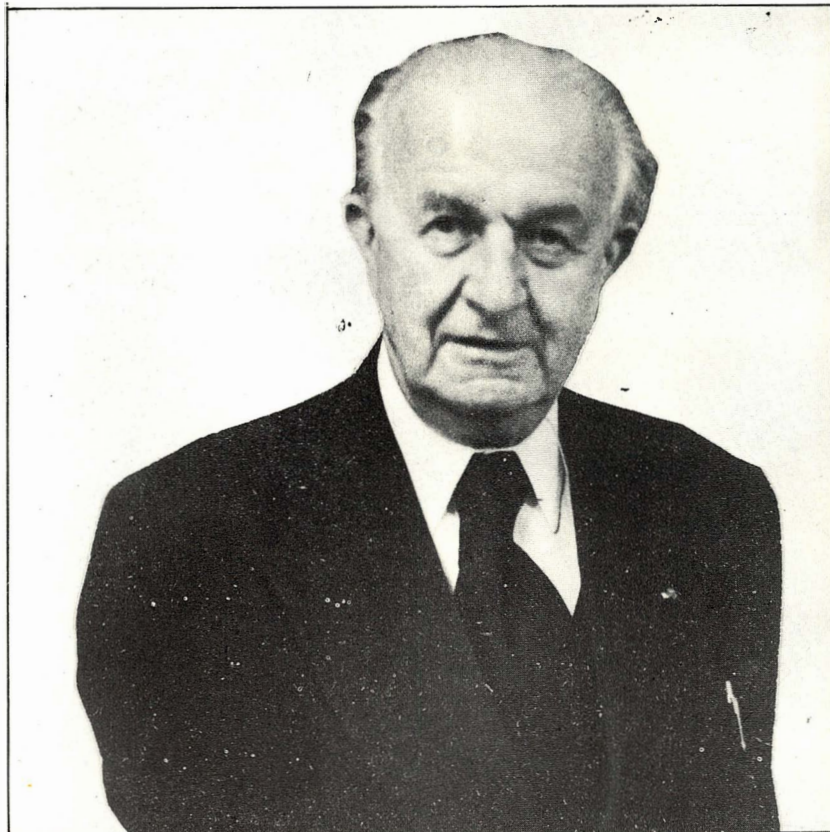
D'autre part François Perroux a été, bien avant les débats sur la pluridisciplinarité, toujours soucieux d'enrichir l'économie par le dialogue avec

la philosophie, les sciences exactes et humaines, allant jusqu'à affirmer il y a peu qu'il n'y a que deux disciplines: l'histoire et les mathématiques, l'économie étant partie de l'histoire.

Ce qui continue à maintenir singulière son œuvre est l'intention explicite de restituer chaque agent économique dans toutes les dimensions de sa personne et de ses potentialités de développement.

Royaliste: Partant de là, quel est son rapport à la science économique ?

François Denoël: Sous des formes multiples, François Perroux a contribué à renouveler la pensée économique de son temps. Dès le début, sa recherche a porté sur les dynamismes de l'économie, d'où son intérêt pour le profit et pour l'innovation. Il rencontre la théorie classique de l'équilibre général: à cet équilibre physique d'objets soumis à la loi du marché il substitue une équilibration suscitée par les unités actives. Avant d'aboutir à cet englobant théorique qu'est l'équilibration, il a mis en évidence les concepts de structure économique, d'espace économique, d'effet de domination, de pôle de développement, de macrodécisions, d'effet d'entraînement, de progrès, de désarticulation, de coût de l'homme, de développement opposé à la croissance, de pouvoir, etc. Ces concepts mettent en cause, radicalement, par exemple l'assimilation fréquente de l'économie aux seules forces



d'un marché évoluant dans le cadre des hypothèses de la concurrence pure et parfaite où l'argent est absent, qui élimine donc l'asymétrie, le temps. F. Perroux introduira le temps irréversible, l'énergie de changement, qui sont le fait d'agents porteurs de projets. Pour que l'économie soit pleinement scientifique, elle doit rendre compte de l'homme dans toutes ses dimensions, sa vocation étant le développement de «tout l'homme et de tous les hommes». L'efficacité d'une économie s'apprécie scientifiquement suivant cette norme. «Il n'y a pas un homme de trop pour l'économiste F. Perroux» (E. Borne).

Royaliste: A-t-il, à une époque ou une à une autre, été écouté par les autorités politiques françaises ou étrangères ? Certains chefs d'Etat lui ont-ils demandé conseil ?

François Denoël: François Perroux n'a jamais joué le rôle d'un expert ou d'un conseiller, l'estimant incompatible avec le statut du chercheur. Il avait par contre noué des relations privilégiées avec des chefs d'Etat et des responsables politiques français et étrangers. Les traces en subsistent notamment dans sa correspondance avec le général de Gaulle. Il rencontra à plusieurs reprises P. Mendès-France. Soulignons ici sa fidélité dans l'amitié qu'atteste la déposition qu'il a faite en 1962 au procès du président du Conseil sénégalais Mamadou Dia.

Royaliste: François Perroux était réputé pour susciter et stimuler le travail d'équipe. A-t-il fait école ?

François Denoël: François Perroux a des disciples bien au-delà des chercheurs de l'Institut de Sciences Mathématiques et

Numéro « spécial vacances »

Comme tous les ans, à pareille époque, «Royaliste» va prendre ses quartiers d'été. Ce numéro est la dernière parution normale avant les vacances. Dans quinze jours paraîtra notre numéro «spécial vacances» qui restera en vente jusqu'à notre reprise de parution habituelle le 16 septembre.

Beaucoup plus largement diffusé dans les kiosques, ce «spécial vacances» de seize pages sera un outil de propagande exceptionnel entre vos mains. En effet, nous comptons beaucoup sur nos lecteurs afin qu'ils l'utilisent pour faire connaître «Royaliste» et la N.A.R. autour d'eux.

Il sera mis en vente au prix de 13 F, mais pour faciliter votre travail de propagandiste, nous avons établi un tarif dégressif particulièrement avantageux: 5 ex.: 45 F - 10 ex.: 70 F - 20 ex.: 120 F - 50 ex.: 250 F. Commandes à adresser au journal, accompagnées de leur règlement à l'ordre de Royaliste.

□ La gravure du millénaire. A l'occasion du millénaire, le peintre Georges Mathieu, homme de tradition, a réalisé une oeuvre originale intitulée «le millénaire capétien». Une partie substantielle des produits de la diffusion sera versée à la Fondation Condé. Seules 200 gravures numérotées et signées par Mathieu ont été tirées sur papier Velin d'Arches (format 56 x 76 cm) au prix de 3040 F franco. D'autre part une magnifique reproduction de cette oeuvre a été tirée à 1500 exemplaires sur papier couché mat au prix de 390 F franco. Commandes à «France Art Litho» B.P. 10, 77421 Marne-la-vallée cedex 2.

□ Avec un essai sur la légitimité dynastique Hugues Troussat, avocat à la Cour, apporte une contribution décisive à la démonstration des droits des Bourbons-Orléans. Environ 170 pages et reproductions de commentaires inexplorés d'auteurs de l'ancienne France. Editions Roissard. Le prix de souscription (jusqu'au 1er septembre) est de 125 F + 10 F de port. Les souscriptions sont à adresser à «Royaliste».

□ Nous avons encore pris du retard pour la publication du livre d'Igor Mitrofanoff sur Jacques Bainville historien et militant royaliste. Nous demandons à nos amis de nous le pardonner. L'impression sera faite durant l'été et le livre sera disponible le 1er septembre prochain. On peut encore souscrire au prix de 60 F (à l'ordre de «Royaliste») pour cet ouvrage de 138 pages.

□ Gardez le contact. Durant cet été, «Royaliste» suspend sa parution comme à l'ordinaire, mais nos revues trimestrielles feront chacune paraître un numéro. C'est le moment de vous y abonner. («Cité»: 125 F à l'ordre de «Cité» ccp 23 982 63 N Paris - «Lys Rouge»: 50 F à l'ordre de «Royaliste»).

Madame Jacques RENOUVIN

C'est avec une très grande peine que nous avons appris le décès de Madame Jacques Renouvin, survenu le 7 juin. Mme Renouvin était l'épouse de Jacques Renouvin, Compagnon de la Libération, mort en déportation à Mauthausen. Elle-même, grande résistante, avait été arrêtée par la Gestapo au début de 1943, presque en même temps que son mari. Et c'est pendant sa détention à la prison de la Santé qu'elle mit au monde Bertrand Renouvin, notre directeur politique. Elle avait accompli, après la guerre, une brillante carrière dans la magistrature et pris sa retraite, il y a quelques années, comme vice-président du Tribunal de Grande Instance de Paris. Les multiples témoignages de sympathie qui parviennent à Bertrand Renouvin soulignent tous son sens élevé de la justice et sa grande humanité.

Ses obsèques ont été célébrées le 12 juin, en l'église Saint Médard, en présence d'un grand nombre de personnalités parmi lesquelles on remarquait le prince Henri, fils aîné du comte de Paris, les anciens ministres Léo Hamon et Pierre-Henri Teitgen, MM. Alfred Coste-Floret, Philippe de Saint Robert, Gabriel Matzneff, Frédéric Grendel, ainsi que des anciens résistants de Combat. Très nombreux aussi étaient les amis de la N.A.R. qui avaient tenu à venir entourer Bertrand Renouvin et sa famille auxquels nous renouvelons ici nos condoléances attristées.

analyses sectorielles trouvent leur articulation. Exemple l'étude de F. Perroux sur l'Anglo-Iranian Company conduit à formuler et expliciter l'effet de domination; la recherche sur l'inflation sectorielle indique que la monnaie n'est pas séparée de la production.

C'est en s'inspirant de ces principes que l'équipe actuelle animée par Gérard de Bernis maintient et prolonge l'effort de F. Perroux; équipe où on trouve des amis de longue date de F. Perroux (H. Bartoli, J. Marczewski, P. Uri) et à laquelle s'est associé Jacques Lesourne.

En s'inspirant des principes définis ci-dessus, l'I.S.M.E.A. développe des recherches sur l'analyse de la crise (Claude Berthomieu, Rolande Borrelly, Renato Di Ruzza), sur la manière dont les questions relatives à la monnaie et à la production sont liées dans le domaine de la dette et du financement du développement (Jacques Léonard, Alain Parguez et leurs équipes), sur le développement (René Gendarme, Manh Lan Ngo, Pierre Pascalon, Jean-Louis Reiffers) sur les forces à l'oeuvre dans la transformation à moyen terme de l'économie mondiale (Sylvain Wickham), sur une définition formalisable du concept de changement de structure (José Monsalve).

Un ensemble de revues de niveau international, Economie appliquée, Economies et Sociétés et Mondes en Développement, complète les activités de l'Institut en diffusant les études de chercheurs français et étrangers. Hors de France on constate une influence durable de l'oeuvre de F. Perroux, par exemple dans le domaine de l'analyse du développement, de l'économie internationale, de l'économie régionale (c'est ainsi qu'on retrouve le concept de pôle de développement à la base de nombreux travaux relatifs à l'aménagement du territoire, à la politique régionale).

Propos recueillis par
Patrice Le Roué

Economiques Appliquées, qu'il a fondé en 1944. Un grand nombre d'économistes français et étrangers ont travaillé à l'I.S.M.E.A. à un moment de leur carrière. La vocation de l'I.S.M.E.A. est de poursuivre le mode de recherche que F. Perroux a promu durant toute sa vie et qui s'articule autour des axes suivants:

- Effort théorique d'abord, la théorie étant l'analyse du réel, production de concepts permettant l'intelligence du réel: par exemple, les concepts d'espace, de domination, de pouvoir, de macrodécisions.

- Absence de dogmatisme: F. Perroux ayant bousculé les dogmatismes, ceux qui se veulent fidèles à sa pensée sans la figer, poursuivent sa recherche en étant ouvert à l'esprit de nouveauté.

- L'analyse développée est de type non mécaniste et appartient au domaine de l'incertain et des relations sociales non déterminées par avance. Ceci n'exclut pas la possibilité de prospective qui ne peut être efficace qu'en portant une attention suffisante aux changements de structure qui accompagnent la dynamique.

- L'importance pour la théorie économique de ce que les mathématiques peuvent apporter sans la paralyser.

- Ceci doit conduire à une vision globale de l'économie où les

Sur l'oeuvre de François Perroux, on pourra consulter:

- Gérard de Bernis, La dynamique de F. Perroux, in Hommage à François Perroux, Presses Universitaires de Grenoble, 1978;

- Ducarmel Bocage, The General Economic Theory of F. Perroux, University Press of America, Lanham, 1985;

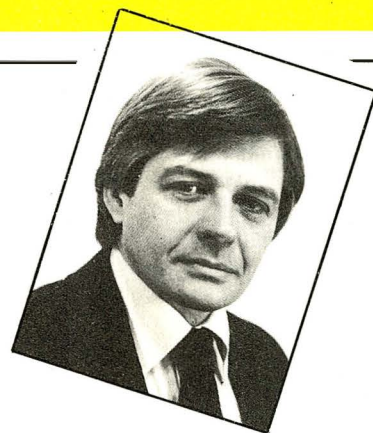
- Henri Chambre, Pour une économie pleinement humaine: l'itinéraire de F. Perroux, «Etudes», mars 1974;

- Pierre Uri, Uri on Perroux, in Contemporary Economists in Perspective, Jai Press, Greenwich, Connecticut, 1984;

- ainsi que les entretiens qu'il nous accorda, le 20 mai 1982 («Royaliste» n°360) et le 17 février 1983 («Royaliste» n°376).

Parmi les rares livres de F. Perroux qui sont actuellement disponibles nous recommandons le Dialogue des monopoles et des nations, P.U.G. 1982, prix franco: 140 F.

L'état de la majorité



Il y a des hommes politiques qui attirent la polémique et suscitent la révolte par leur suffisance et leur attitude méprisante. Tel n'est pas le cas de Jacques Chirac, qui attire spontanément la sympathie. A plusieurs reprises, nous avons souligné ici le patriotisme sincère du Premier ministre, son respect de la démocratie et, plus généralement, son souci de bien faire. C'est donc sans joie aucune que nous l'avons vu s'empêtrer dans une nouvelle affaire, dont il ne sort pas grandi.

Face à François Léotard, le chef du gouvernement avait eu raison de sévir : non seulement le ministre de la Culture violait le principe de la solidarité gouvernementale, mais il provoquait grossièrement le Premier ministre en annonçant qu'il se prononcerait pour Raymond Barre, à défaut de se présenter lui-même. La mise en demeure faite, il était important de ne pas mollir. Or, sommé de se taire ou de partir, le chef du Parti républicain annonce qu'il reste et réaffirme sa pleine liberté de parole, tandis que Jacques Chirac « accède », (cède serait plus exact) au désir de son « cher ministre ».

DONNEES

Ainsi, le geste d'autorité du Premier ministre n'était qu'un sursaut d'autoritarisme, classique chez les faibles. Et l'issue de cette triste affaire vient confirmer des données vieilles de plusieurs mois :

- Il n'y a plus qu'un semblant de Premier ministre puisque l'homme qui réside à Matignon n'est plus respecté par certains membres de ce qui tient lieu de gouvernement.

- Il n'y a pas, en effet, de gouvernement, mais une association instable et fragile de féodalités rivales, née du contrat passé entre les partis de droite après le 16 mars dans un esprit qui évoque plus la 4ème République que l'esprit de nos institutions actuelles.

- Il n'y a pas, non plus, de majorité cohérente, mais deux camps qui fourbissent leurs armes pour la bataille de

1988, sans oublier les sentiments contradictoires qui s'expriment à l'intérieur des partis.

C'est dire que, de crise en crise, de reculade en défaite, Jacques Chirac voit s'amenuiser de mois en mois des chances d'être un candidat crédible à la fonction présidentielle. Logiquement, les erreurs politiques et la faiblesse de caractère du Premier ministre devraient profiter à Raymond Barre. Mais ce n'est plus aujourd'hui une certitude. A l'heure du bilan, la majorité tout entière, et pas seulement le RPR, subira les conséquences du spectacle consternant qu'elle a donné d'elle-même, par ses divisions politiques et dans sa gestion.

Hormis des succès récents dans la lutte contre le terrorisme, et sous réserve d'un très hypothétique sursaut, la majorité présentera l'année prochaine un bilan d'une évidente médiocrité. Après l'abandon de la politique universitaire dans les conditions que l'on sait, faute de résultats tangibles dans le domaine de la conjoncture économique, chiraquiens et libéraux n'ont plus que deux réformes à faire valoir.

La première, voulue par François Léotard, concerne la télévision. Constestable sur le fond, c'est peu de dire que cette réforme s'est déroulée dans de mauvaises conditions. Ni la composition de la CNCL, ni la nomination des présidents de chaînes ne témoignent en faveur du libéralisme et, surtout, les trois chaînes privées se livrent à une concurrence qui les tire vers le bas : logique du profit, course à l'audience, américanisation des programmes, nous sommes loin de l'effervescence culturelle promise par le chef de file des libéraux...

La seconde, œuvre d'Edouard Balladur, consiste à privatiser rapidement le maximum de grandes entreprises et d'institutions financières au nom de la liberté, de l'efficacité et du capitalisme populaire. L'intérêt de cette réforme est discutable. En dénationalisant, l'Etat se prive d'un instrument de politique économique, au profit d'un secteur privé qui n'est pas, tant s'en faut, synonyme d'efficacité. En outre, les privatisations sont une caricature du libéralisme puisque les entreprises

mises en vente sont arbitrairement attribuées à des « noyaux durs » d'actionnaires stables - parmi lesquels on repère nombre d'amis de Jacques Chirac. Quant aux petits actionnaires, ils ont toutes chances d'être les comparses muets et impuissants ou au pire les victimes de stratégies qui les dépassent.

L'ERE DU VIDE

Comme le socialisme du début du septennat, le prétendu libéralisme suscite des déceptions croissantes. Elles sont aujourd'hui d'autant plus vives que le gouvernement favorise les privilégiés de la fortune et les hommes ou les groupes les plus contestables parmi ses soutiens et ses clients. Pas plus que des difficultés politiques de Jacques Chirac, il n'y a lieu de se réjouir des déconvenues de la majorité. Il est vrai que celle-ci paie la rançon de sa vision idéologique, de son favoritisme social, de son décalage intellectuel. Il est vrai que les embarras de la droite favorisent une réélection de François Mitterrand. Mais, après l'effondrement du Parti communiste, après la quasi-disparition du projet socialiste, les échecs avérés ou prévisibles de l'actuel gouvernement signifient aussi que nous sommes entrés, un peu plus encore, dans l'ère du vide.

Faute de projet, les partis perdent leur sens. Faute de perspective, un grand nombre de citoyens risquent de céder aux solutions du désespoir car nul ne saurait se résigner longtemps à choisir entre deux ou trois images publicitaires, ou entre un libéralisme illusoire et un socialisme évanescant. Comme d'autres « chefs » lors d'une autre crise politique et économique, morale aussi, J.-M. Le Pen s'offre à combler ce vide avec une redoutable efficacité. Face à lui, la suffisance de la droite et la bonne conscience de la gauche sont de bien fragiles remparts.

Bertrand RENOUVIN